

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 17 NOV. 2025

portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel
de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires
au titre de l'année 2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires, notamment l'article 6-4° ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2015 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires ;

ARRÊTÉ

Article 1er

Sont désignés membres du jury de l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2026 :

- **Monsieur Christian RENKER**, président du jury, directeur de greffe du tribunal judiciaire d'Epinal,
- **Monsieur Gaëtan BARATIN**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Nantes,
- **Monsieur Axel CAYLA**, directeur des services de greffe judiciaires placé auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Lyon,
- **Madame Laurence JOURNAUX**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Créteil,
- **Madame Corinne LUCAS**, directrice des services de greffe judiciaires, responsable de la gestion informatique auprès du service administratif régional de la cour d'appel Bordeaux,

- **Madame Jessica MAKOWSKI**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal de proximité de Saint-Avoid,
- **Madame Emilie MONTAY**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Marseille,
- **Monsieur Alexis PAUCHET**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal de proximité de Sucy-en-Brie,
- **Madame Solenne ROQUAIN**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire d'Angers.

Article 2

Madame Corinne LUCAS est désignée pour remplacer le président du jury en cas d'empêchement de celui-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **17 NOV. 2025**

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires,
Pascal PRACHE

